

Présentation du service Lime – Estérel Côte d’Azur

Les vélos à assistance électrique en libre-service Lime en Estérel

Lime déploie un service de vélos à assistance électrique en libre-service au sein d’Estérel Côte d’Azur Agglomération, afin de proposer une alternative pratique, accessible et décarbonée à la voiture individuelle.



Le service est déjà disponible dans un premier temps à Saint-Raphaël, Fréjus, Puget-sur-Argens et Les Adrets-de-l’Estérel - Roquebrune-sur-Argens doit rejoindre de manière prévisionnelle le dispositif au début de l’année 2027.

La flotte est modulable pour s’adapter aux rythmes du territoire et à sa forte saisonnalité. Après un lancement avec environ une centaine de vélos, elle pourra progressivement atteindre jusqu’à 500 vélos en basse saison et 650 vélos en haute saison, en renforçant prioritairement les secteurs les plus fréquentés du littoral, des centres-villes et des zones touristiques.

(vue de la zone opérationnelle Lime au 26/08)

Comment utiliser les vélos en libre-service Lime ?

1. Télécharger gratuitement l’application Lime sur [iPhone](#) ou [Android](#).
2. Créer un compte en renseignant son adresse e-mail et/ou son numéro de téléphone, ainsi que ses coordonnées bancaires.
3. Localiser les vélos disponibles les plus proches depuis l’application.
4. Démarrer une location en scannant le QR code visible sur le tableau de bord du vélo.

Il est également possible :

- de réserver gratuitement un vélo pendant 10 minutes ;
- de déverrouiller jusqu’à cinq vélos simultanément avec le même téléphone grâce à la fonctionnalité « trajet de groupe ».



À la fin du trajet, le vélo doit être stationné dans un emplacement autorisé, clairement identifié dans l'application Lime.

Une flotte de vélos électriques conçue pour le territoire

Le LimeBike est un vélo électrique dernière génération, conçu et fabriqué par Lime pour les usages du libre-service. Sa conception vise à rendre les déplacements de proximité simples et agréables, y compris sur les portions en pente.

Les vélos Lime s'inscrivent dans la notion de ville du quart d'heure, et rendent plus accessibles la ville, les commerces, les loisirs. Ils rendent aussi possible des trajets plus longs : un trajet de 8 kilomètres entre Saint-Aygulf et la gare de Saint-Raphaël est ainsi effectué en 25 minutes grâce à l'assistance électrique.

- Durables : durée de vie pouvant dépasser 10 ans et batterie pouvant atteindre 155 kilomètres d'autonomie selon les conditions d'utilisation.
- Sécurisés : forte visibilité, éclairages, sonnette et double freinage.
- Accessibles : cadre bas et maniable, adapté à une grande diversité d'utilisateurs.
- Confortables : hauteur de selle ajustable et guidon incurvé.
- Pratiques : large panier, support pour smartphone et navigation GPS mains libres.



L'assistance électrique est plafonnée à 25 km/h. Dans les espaces à forte présence piétonne, les parvis, les zones de rencontre ou les secteurs définis avec les communes, la vitesse peut être réduite afin de favoriser une cohabitation apaisée avec les autres usagers de l'espace public.

Le stationnement des vélos électriques Lime sur l'espace public

Lime fonctionne selon un principe de stationnement semi-floating : les vélos sont accessibles librement dans la zone de service, mais leur location ne peut être terminée que dans des emplacements dédiés ou autorisés.

Les emplacements peuvent s'appuyer sur des arceaux vélos existants, des espaces mutualisés ou des zones matérialisées au sol, selon les choix et les contraintes de chaque commune. Ils



sont identifiables dans l'application Lime et, lorsqu'ils sont matérialisés, visibles dans l'espace public grâce à un marquage spécifique.

Les usagers ne peuvent pas déposer leur vélo Lime n'importe où :

- au moment de terminer une location, l'utilisateur doit être géolocalisé dans un emplacement autorisé ;
- si le vélo se trouve en dehors de cette zone, l'application bloque la clôture de la location ;
- le compteur continue de fonctionner jusqu'à ce que l'utilisateur rejoigne un emplacement autorisé ;
- une photographie du vélo correctement stationné peut être demandée dans l'application à la clôture de la location.

Cette organisation permet de préserver l'espace public, de maintenir des points de prise en charge lisibles et de faciliter l'usage du service pour les habitants comme pour les visiteurs.

Une grille tarifaire adaptée aux habitants et aux visiteurs

La tarification Lime en Estérel tient compte de la saisonnalité du territoire et distingue les besoins des résidents permanents, des visiteurs occasionnels et des usagers réguliers.

Le Pass Estérel pour les résidents

Le Pass Estérel est réservé aux résidents permanents d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, sous réserve de validation d'un justificatif de domicile.

- 60 minutes de trajet offertes chaque mois ;
- au-delà des minutes offertes, aucun frais de déverrouillage ;
- tarif préférentiel de 0,10 € par minute ;
- demande à renouveler chaque mois.

Pour en bénéficier, le résident accède à la page [Lime dédiée à Estérel](#) et transmet un justificatif récent, lisible et mentionnant son nom ainsi qu'une adresse située dans l'une des communes du territoire. Peuvent notamment être utilisés : une facture d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone ou d'internet, une quittance de loyer, un titre de propriété, un avis d'imposition, une attestation d'assurance habitation ou un relevé de la CAF mentionnant les aides au logement.

Après validation de la demande, les avantages du Pass Estérel sont activés pour une durée d'un mois (sous 72 heures). La demande doit être initiée à nouveau chaque mois afin de conserver le bénéfice de la tarification résident.



Les offres pour les visiteurs et les usagers occasionnels

Offre	Tarif	Contenu
Paielement à l'utilisation	1 € au déverrouillage + 0,25 €/minute	Tarif standard pour les trajets ponctuels
Pass Liberté	2,99 €	30 minutes de location sans frais de déverrouillage, utilisables sur un ou plusieurs trajets pendant 24 heures
Pass Loisir	19,99€ pour 4 h ou 39,99€ pour 10 h	Privatisation du vélo pendant la durée choisie, avec possibilité de faire des pauses
Forfait hebdomadaire	18,99 €	200 minutes sans frais de déverrouillage, utilisables pendant 7 jours
LimePrime	4,99 €/mois	Aucun frais de déverrouillage, puis 1,50 € par trajet de 20 minutes

Les offres disponibles peuvent évoluer. Les usagers sont invités à consulter l'application Lime au moment de leur trajet pour connaître les conditions et les tarifs en vigueur.

Pour plus d'informations à propos de Lime

- Télécharger l'application [Lime sur iPhone](#) ou [Lime sur Android](#).
- Consulter le site internet www.li.me.
- Consulter la [page Lime dédiée à Estérel Côte d'Azur](#).
- Accéder au [centre d'aide Lime](#).

Les logos Lime et les photographies de la flotte peuvent être mis à disposition sur demande.

Les engagements de Lime envers Estérel Côte d'Azur Agglomération et les communes

Une qualité de service et une réactivité adaptées au territoire

- Entretien, contrôle et remise en état réguliers des vélos dans le dispositif opérationnel local.
- Régulation quotidienne de la flotte et retrait des vélos endommagés ou indisponibles.
- Intervention rapide pour déplacer tout vélo gênant, renversé ou stationné dans une situation problématique.
- Suivi renforcé des emplacements et adaptation de la flotte en fonction de la demande, des périodes de l'année et des événements locaux.
- Adresse dédiée pour les signalements et les échanges avec les collectivités : esterel@li.me.

Une organisation locale et responsable

- Appui sur une base opérationnelle située à Fréjus afin de rapprocher les équipes du territoire.
- Utilisation prioritaire de véhicules utilitaires électriques pour les opérations de régulation et de remplacement des batteries.
- Réparation et contrôle qualité des vélos afin de prolonger leur durée de vie.
- Recyclage et valorisation des pièces détachées en fin de vie lorsque cela est possible.
- Renforcement des moyens humains et matériels pendant la saison haute pour accompagner l'augmentation de la demande.

Une maîtrise de l'espace public et des données de service

- Stationnement encadré par géolocalisation et zones dédiées.
- Mise à jour des zones et des emplacements en coordination avec les communes et l'agglomération.
- Suivi des principaux indicateurs du service : flotte disponible, trajets, usage des emplacements et signalements.
- Transmission de reportings adaptés aux besoins de la collectivité et des communes.
- Transmission annuelle des éléments nécessaires à l'établissement des redevances, conformément aux conventions conclues avec les communes.

Vos contacts privilégiés – réservés aux institutionnels

Pour toute question ou demande d'assistance, Lime propose un support accessible depuis l'application mobile et via le [centre d'aide en ligne](#).



Pour les échanges concernant le déploiement, le fonctionnement du service, les emplacements ou les signalements sur le territoire, l'équipe locale est joignable à l'adresse esterel@li.me.

Vos interlocuteurs du quotidien :

- Octave Labbé, Responsable des opérations – Sud de France : octave.labbe@li.me
- Omar Brahim, Référent opérations Estérel : omar.brahim@li.me
- Simon Le Guern, Government Relations – Sud de France : simon.leguern@li.me

– Août 2026